

MONITEUR ÉDUCATEUR

Présentation du métier de moniteur éducateur

Il participe à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en difficulté ou en situation de handicap.

Il assure une relation éducative au sein d'espace collectif en tenant compte du contexte social et familial de la personne.

Il favorise l'accès aux ressources de l'environnement.

Il contribue à la qualité de l'animation dans les structures dans lesquelles les personnes vivent. Les actes de la vie quotidienne sont un support essentiel à son intervention.

Ses missions:

- Accompagne l'autonomie,
- Participe à l'action éducative, à l'animation, à l'organisation de la vie quotidienne des personnes,
- Elabore des projets éducatifs.

Public :

- ❖ Enfants,
- ❖ Jeunes adultes,
- ❖ Adultes,
- ❖ Personnes âgées,
- ❖ Personnes en situation de handicap,
- ❖ ...

Lieux d'exercice

Le moniteur éducateur exerce :

- ❖ Secteur privé associatif et secteur public,
- ❖ Secteur hospitalier,
- ❖ Centre de soins/de rééducation,
- ❖ Foyers de jeunes,
- ❖ Instituts médico-pédagogiques,
- ❖ Etablissements accueillant des personnes âgées,
- ❖ ...

Les champs d'intervention :

- ❖ Le secteur du handicap,
- ❖ Le secteur de la santé,
- ❖ Le secteur de la protection de l'enfance,
- ❖ Le secteur de l'insertion sociale.



Qualités et compétences requises



Présentation de la formation

Formation de niveau 4
(anciennement niveau IV)

Formation théorique

950 h réparties en 4 domaines de formation (DF) :



Formation pratique

1ère année : 8 semaines, soit 280h.

2ème année : 20 semaines, soit 700h

Conditions d'admission et voies d'accès

Conditions

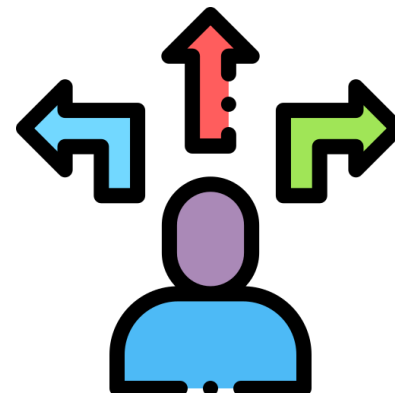
- ❖ Aucun diplôme n'est exigé pour accéder à la formation.

Il faut :

- ❖ Satisfaire aux épreuves de sélection,
- ❖ Justifier d'un extrait de casier judiciaire vierge (bulletin n°3).

Voies d'accès

- ❖ Voie directe (formation sous statut de stagiaire de la formation professionnelle),
- ❖ Cours d'emploi.



Conditions d'admission et voies d'accès

Comment s'inscrire à la formation ?

Formation initiale
Formation continue



ITSRANET

**Du 12 octobre 2020
au 03 février 2021**

Epreuves d'admission

Ecrit (février 2021)
Oral (mars 2021)

D'évaluer la
motivation

D'évaluer les aptitudes
à suivre la formation

D'évaluer les aptitudes
à satisfaire les attendus
du métier



Tarifs

Tarif de l'inscription à l'épreuve d'admission orale

- ❖ Epreuve écrite d'admissibilité : 71 euros
- ❖ Epreuve orale d'admission : 86 euros

Tarif de la formation

- ❖ **Voie initiale :**
Pour les formations de niveaux 4 et 5 les droits d'inscription et les frais de scolarité sont pris en charge par la Région.

Reste à la charge du stagiaire, pour les formations de Niveau 4, les frais annexes dont le montant est fixé annuellement par l'ITSRA soit 90€ pour l'année scolaire 2020-2021.

+ Aides financières possibles durant la formation : Bourses du Conseil Régional, Allocations Pole emploi (AREF).
- ❖ **Parcours Salarié (cours d'emploi, contrat po, CPF de transition) :**
Faire une demande de devis au secrétariat de la filière pour la prise en charge Employeur/OPCO.

Contacts

Contact pédagogique



**Véronique
BILCOT**

04 73 69 99 17
veronique.bilcot@itsra.net

Contact administratif



**Marilyn
CHILLAN**

04 63 05 03 79
marilyn.chillan@itsra.net

Contact sélection



**Laurence
COSTE**

04 63 05 03 85
admissions-deme@itsra.net